



50 ans du
Lycée Franco-Argentin
Jean Mermoz
Buenos Aires



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE
aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Présentation du Programme ADN / AEFE 2019-2020.

Presentación del programa AND/AEFE 2019-2020.



A. Davis - Meek



1) Ce programme d'échange en milieu scolaire a pour objectif d'enrichir le parcours scolaire des élèves en leur offrant la possibilité d'effectuer une partie de leur cursus dans un autre établissement homologué du réseau d'enseignement français à l'étranger et de découvrir un autre pays. Ce programme d'échanges scolaires constitue également une plus-value en matière d'apprentissage linguistique et d'ouverture culturelle, tout en respectant la continuité de parcours des élèves.

1) Este programa de intercambio en medio escolar tiene como objetivo enriquecer la enseñanza escolar de los alumnos ofreciéndoles la posibilidad de realizar una parte del plan de estudios en otro establecimiento homologado perteneciente a la red educativa francesa en el extranjero así como descubrir otro país. Este programa de intercambios escolares también representa un valor agregado en términos de aprendizaje lingüístico y apertura cultural, respetando al mismo tiempo la continuidad del ciclo educativo de los alumnos.



50 ans du
Lycée Franco-Argentin
Jean Mermoz
Buenos Aires



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE
aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

2) Les élèves participant à l'échange seront sélectionnés par leurs établissements d'origine, sur la base de critères de sélection portant sur les résultats scolaires des élèves, leur motivation, leur capacité d'adaptation.

2) *Los alumnos que participen del intercambio serán elegidos por sus establecimientos de origen, según criterios de selección basados en los resultados escolares, la motivación y la capacidad de adaptación.*



50 ans du
Lycée Franco-Argentin
Jean Mermoz
Buenos Aires



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE
aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

- 3) Les élèves demeurent sous statut scolaire durant le programme d'échange. Ils restent sous l'autorité et la responsabilité du proviseur du lycée d'origine.
- 3) *Los alumnos permanecen bajo estatuto escolar durante el programa de intercambio. Se encuentran bajo la autoridad y la responsabilidad del rector de la escuela de origen.*



50 ans du
Lycée Franco-Argentin
Jean Mermoz
Buenos Aires



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE
aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

4) Les élèves sont intégrés dans la vie de l'établissement d'accueil et sont donc soumis aux règlements et dispositions qui y sont en vigueur. Le non-respect des dits règlements engendrera des sanctions, pouvant aller jusqu'à l'exclusion du programme et le retour aux frais de leurs parents dans leur établissement d'origine.

4) Los alumnos se incorporan a la vida del establecimiento que los recibe y por lo tanto están sujetos a sus reglamentos y disposiciones vigentes. Su incumplimiento originará sanciones, inclusive la exclusión del programa y el regreso a su establecimiento de origen estará a cargo de sus padres.



50 ans du
Lycée Franco-Argentin
Jean Mermoz
Buenos Aires



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE
aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

5) Les deux établissements s'engagent à transmettre les résultats scolaires des élèves à leur lycée d'origine et à assurer un suivi régulier de l'élève.

5) Los dos establecimientos se comprometen a transmitir los resultados escolares de los alumnos a su liceo de origen y a asegurar un seguimiento regular del alumno.



50 ans du
Lycée Franco-Argentin
Jean Mermoz
Buenos Aires



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

6) Les élèves demeurant inscrits dans leur établissement d'origine, il est convenu que les frais de scolarité sont dus en totalité dans celui-ci.

6) Se acuerda que las tarifas escolares de los estudiantes que permanezcan inscriptos en su liceo de origen, serán abonadas a dicho liceo en su totalidad.



- 7) En ce qui concerne les frais annexes (demi-pension, transport et autres), ils sont réglés par la famille de l'élève dans l'établissement d'accueil selon les modalités propres à chacun d'eux.

7) En cuanto a los gastos correspondientes a media pensión, transporte y otros, serán abonados por la familia del alumno al establecimiento anfitrión, conforme a las modalidades propias a cada uno de ellos.



50 ans du
Lycée Franco-Argentin
Jean Mermoz
Buenos Aires



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE
aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

8) Les élèves sont reçus par les établissements et hébergés par des familles d'accueil.

8) *Los alumnos son recibidos por los establecimientos y alojados por familias anfitrionas.*



9) Il est rappelé que les familles sont responsables de l'ensemble des démarches liées à l'assurance santé de leur enfant durant la durée de l'échange scolaire et doivent obligatoirement souscrire une assurance couvrant la responsabilité civile et le rapatriement. De même, elles sont responsables de l'ensemble des documents nécessaires au voyage de leur enfant (passéport, visa, carnet de vaccination à jour...).

9) Se recuerda que las familias son responsables de todas las gestiones relacionadas con el seguro de salud de su hijo durante la duración del intercambio escolar y deben obligatoriamente contratar un seguro de responsabilidad civil y repatriación. También son responsables de todos los documentos necesarios para el viaje de su hijo (pasaporte, visa, carnet de vacunación actualizado...).



50 ans du
Lycée Franco-Argentin
Jean Mermoz
Buenos Aires



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE
aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

10) L'établissement d'origine doit s'assurer que les élèves disposent de tous les documents nécessaires à leur voyage (passeport, visa, vaccinations...).

10) Los rectores de liceos anfitriones tomarán las medidas necesarias para garantizar su responsabilidad civil cada vez que sea necesario.



50 ans du
Lycée Franco-Argentin
Jean Mermoz
Buenos Aires



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE
aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

11) Les Proviseurs des lycées d'accueil prennent les dispositions nécessaires pour garantir leur responsabilité civile chaque fois qu'elle sera engagée.

11) La escuela de origen debe asegurarse de que los estudiantes tengan en su posesión todos los documentos necesarios para su viaje (pasaporte, visa, vacunas...).